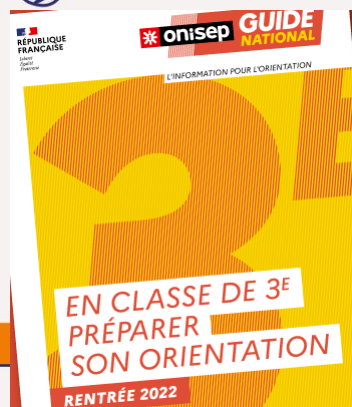


REUSSIR
AU LYCÉE




LYCÉE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE ET VOIE PROFESSIONNELLE

PRÉSENTATION AUX ÉLÈVES DE TROISIÈME ET À LEUR FAMILLE



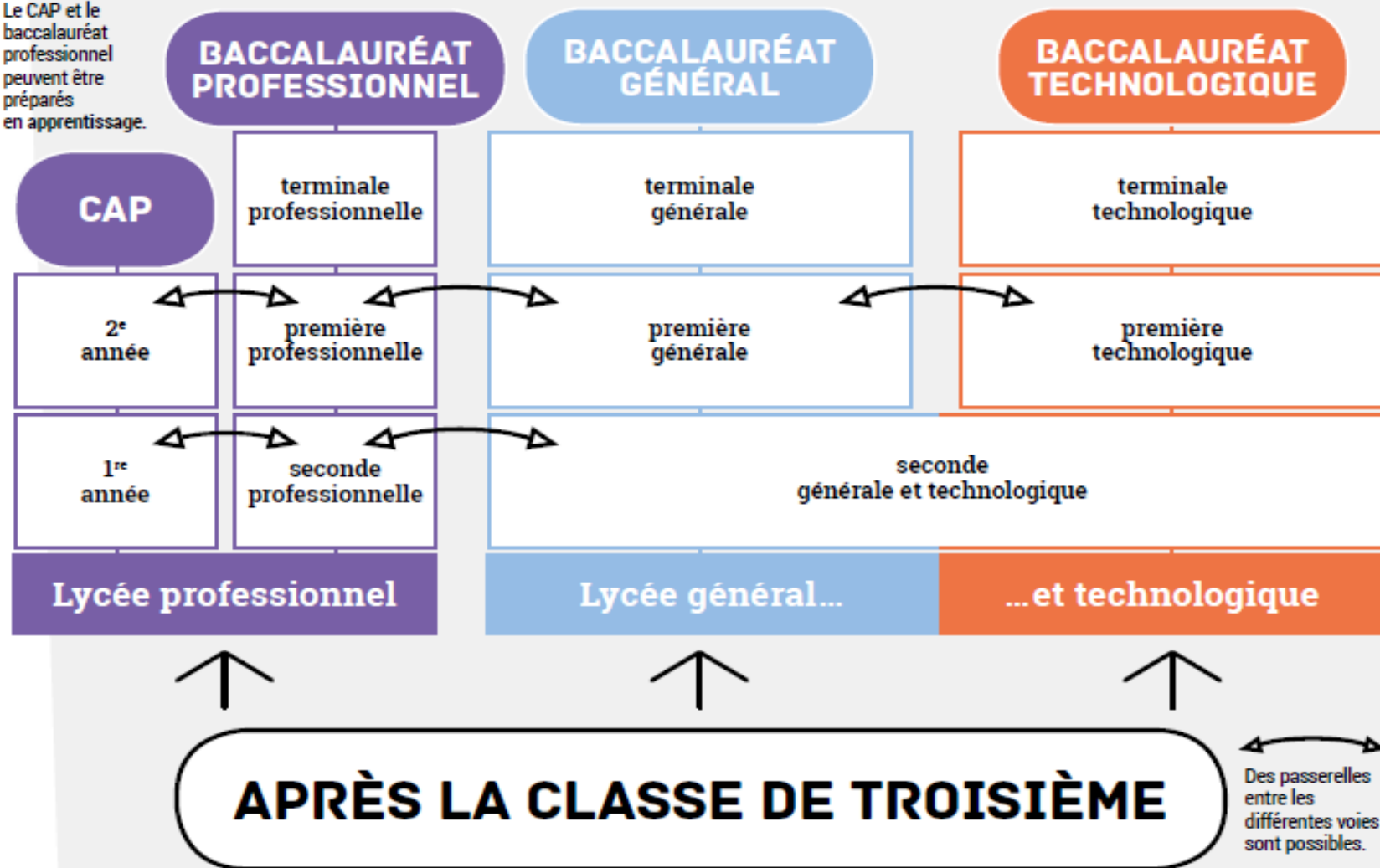
<https://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/college/Actus-2022/telechargez-le-guide-gratuit-en-classe-de-3e-preparer-son-orientation-rentree-2022>

LES ÉTAPES D'ORIENTATION EN 3^{ÈME}

- 
- **De janvier à février**, les élèves et leur famille formulent leurs vœux provisoires en ligne sur Scolarité services ou sur la fiche d'orientation :
 - Seconde générale et technologique ;
 - Seconde professionnelle (sous statut scolaire ou en apprentissage) ;
 - 1^{ère} année de CAP (sous statut scolaire ou en apprentissage).
 - **Au conseil de classe du 1^{er} semestre ou 2^e trimestre**, un avis provisoire d'orientation est donné ; il est transmis sur la fiche de dialogue.
 - **D'avril à mai**, les élèves et leur famille inscrivent leurs vœux définitifs sur la fiche de dialogue.
 - **Au conseil de classe du 2^{ème} semestre ou 3^e trimestre**, une proposition d'orientation est faite par l'équipe pédagogique :
 - Elle est validée si elle correspond au vœu de l'élève ;
 - Un entretien est organisé entre la famille et le chef d'établissement si elle diffère du vœu de l'élève.
 - **De juin à début juillet**, les élèves reçoivent leur notification d'affectation et s'inscrivent dans leur futur établissement.

LA SCOLARITÉ AU LYCÉE

Le CAP et le baccalauréat professionnel peuvent être préparés en apprentissage.



Bac général ... Bac techno ... Bac pro ... que choisir ?

Tout dépend ...

- De votre (vos) projet(s) personnel(s) et professionnel(s)
- De vos intérêts et de vos valeurs
- De l'investissement que vous mettez dans votre scolarité
- De vos aptitudes et de vos résultats scolaires

<https://oniseptv.onisep.fr/onv/le-bac-c-039-est-quoi> & <https://oniseptv.onisep.fr/onv/pose-toi-la-question-bac-general-ou-bac-technologique-1>

Bac général	Bac technologique	Bac professionnel
<p>Enseignement théorique et abstrait pour acquérir une solide CULTURE GENERALE</p> <p>Avoir de bonnes capacités d'expression écrite</p> <p>Acquérir des méthodes de travail</p>	<p>Enseignement appliqué et concret pour acquérir de solides connaissances appliquées à un domaine (ex : management et gestion, industries, laboratoire, santé-social...)</p> <p>CHOIX D'UNE SERIE</p> <p>MODE PROJET</p>	<p>Enseignements basés sur la maîtrise de techniques professionnelles pour l'exercice d'un ou plusieurs métiers. Expérience professionnelle pour être opérationnel sur le marché du travail.</p> <p>TP en atelier ou en classe et plusieurs mois de stages en entreprise</p>
<p>1 tronc commun</p> <p>3 enseignements de spécialité en 1^{ère}</p> <p>2 enseignements de spécialité en terminale</p>	<p>1 tronc commun</p> <p>Une spécialité : STMG, STI2D, STL, ST2S, STHR, STAV, STD2A, S2TMD</p>	<p>Familles de métiers en seconde</p> <p>Choix d'une spécialité de bac en 1^{ère}</p>
<p>Travail personnel important</p>	<p>Travail en groupe ou en autonomie</p>	<p>Travail en groupe et acquisition de compétences</p>
<p>Etudes longues majoritairement (5 ans)</p>	<p>Etudes courtes majoritairement (2 à 3 ans)</p>	<p>Insertion pro ou poursuite en BTS (2 ans)</p>



LA VOIE PROFESSIONNELLE

**POUR PLUS D'INFORMATION SUR L'ORIENTATION DANS
LA VOIE PROFESSIONNELLE :**

<https://www.nouvelle-voiepro.fr/>

LA VOIE PROFESSIONNELLE

POUR SE FORMER AUX MÉTIERS DE DEMAIN

- La voie professionnelle permet aux élèves de suivre des enseignements concrets pour apprendre un métier rapidement.
- Deux diplômes professionnels peuvent être préparés :
 - Le CAP, en 2 ans, pour une insertion immédiate dans l'emploi ou une poursuite d'études;
 - Le baccalauréat professionnel, en 3 ans, pour s'insérer dans l'emploi ou poursuivre des études supérieures (BTS).
- La formation peut être suivie :
 - Sous statut scolaire dans un lycée, avec des périodes de stage en entreprise chaque année ;
 - En apprentissage dans un lycée ou dans un CFA, avec un contrat de travail auprès d'un employeur.

> STATUT SCOLAIRE OU APPRENTISSAGE ?

POSE-TOI LA QUESTION ! APPRENTISSAGE OU SCOLAIRE ?

Presque toutes les formations peuvent se faire sous statut scolaire ou en apprentissage. Mais comment choisir entre les deux ?

EN APPRENTISSAGE, on est salarié : payé, contrat de travail, collègues, c'est un bon moyen de découvrir le monde du travail et de gagner son propre argent. Mais il faut s'adapter à un rythme soutenu.

EN SCOLAIRE, on est souvent présent en établissement de formation, ce qui laisse plus de temps pour étudier et préparer les examens.

→ Les diplômes professionnels, comme le CAP / le CAP agricole et le bac pro / le bac pro agricole, peuvent se préparer en apprentissage.

→ L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement

théorique en Centre de Formation pour Apprentis (CFA) ou Unité de Formation par Apprentissage (UFA) et enseignement du métier chez l'employeur, avec lequel l'apprenti a signé son contrat de travail.

Comme tout contrat de travail, il donne lieu à une rémunération : de 410,60 € à 1186,60 €/mois, selon l'âge et l'année d'études.



Info +

CONDITIONS Avoir entre 16 et 30 ans.

LIEU Cours en CFA ou en UFA (lycée), en alternance avec les périodes de travail chez l'employeur.

DÉMARCHE Dès janvier/février, rechercher une entreprise d'accueil avec l'aide de l'établissement, du CIO ou des chambres consulaires. Signer un contrat avec l'employeur, qui vous inscrit en formation.

DURÉE 2 ans pour un CAP et 3 ans pour un bac pro.

Voie professionnelle

Comment est organisée la formation ?

■ EN CAP



- Enseignements professionnels
- Matières générales
- Consolidation, accompagnement personnalisé et orientation

Une majorité des enseignements professionnels sont liés au métier.

Du temps en entreprise



Des stages
12 à 14 semaines de stages en entreprise, **sur 2 ans**, selon les spécialités

Ou



Un contrat d'apprentissage
18 mois dans la même entreprise ou 1 semaine en cours et **2 semaines** chez l'employeur

■ EN BAC PROFESSIONNEL



- Enseignements professionnels
- Matières générales
- Consolidation, accompagnement personnalisé et orientation

La moitié des enseignements sont professionnels.

Du temps en entreprise



Des stages
22 semaines de stages en entreprise, **sur 3 ans**, selon les spécialités

Ou



Un contrat d'apprentissage
24 mois dans la même entreprise ou 1 semaine en cours et **2 semaines** chez l'employeur

La voie professionnelle

- **Test de positionnement** à l'entrée en 2^{nde} (ou 1^{ère} CAP) en français et maths
- **Des enseignements généraux** identiques pour tous les élèves, quelle que soit la spécialité de bac professionnel.
 - Français-Histoire-géo-ECM / LVA (+LVB) / Maths-sciences / Arts appliqués / EPS
- **Des enseignements généraux plus concrets** en lien avec les métiers
- **Programme** : des cours généraux, en relation avec le métier en **Co-intervention*** (Français et maths) + la moitié de l'emploi du temps en cours technologiques et professionnels (manipulation d'outils, exercices techniques, TP, gestes professionnels)
 - Acquisition de connaissances, de savoir faire et de savoir être,
 - Périodes de formation en milieu professionnel (PFMP)
 - **Un chef-d'œuvre** à réaliser et à présenter à l'examen (BAC ou CAP), témoin des compétences acquises par les élèves au cours de leur cursus.

*La co-intervention c'est : 2 profs qui font cours ensemble

Le Baccalauréat professionnel en Lycée Pro

Les familles de métiers en BAC PRO

- Des parcours plus progressifs grâce à des classes de seconde par **familles de métiers** :
- Les élèves choisissent une famille de métiers d'un champ professionnel en fin de 3^{ème}, puis choisissent leur spécialité de baccalauréat à la fin de la 2^{nde}, avec une connaissance élargie des métiers.
- **19 familles de métiers en seconde professionnelle**

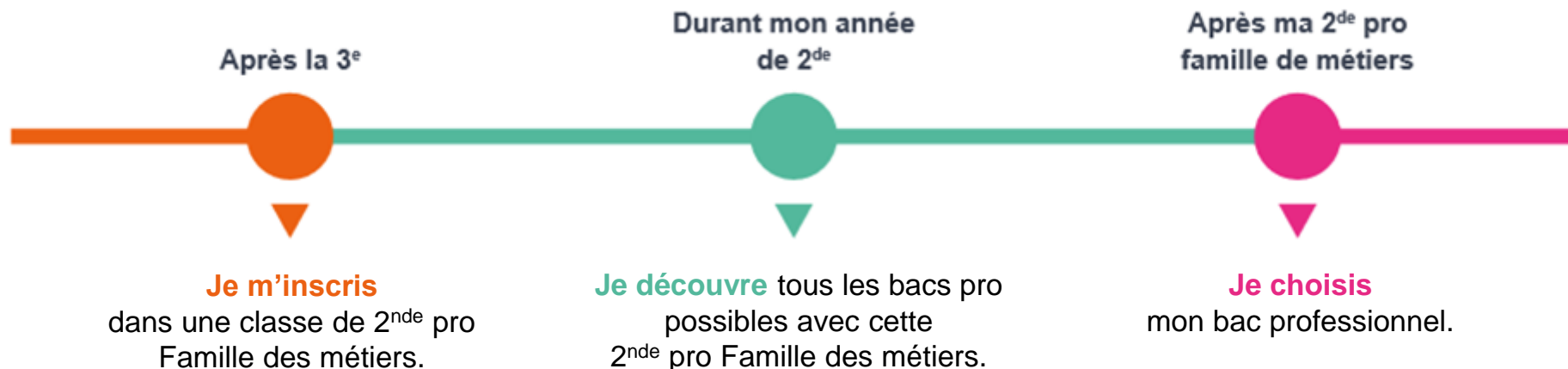
Exemple LP Dolmen

- 2^{nde} pro. Famille de Métiers de la relation client (commune) puis choix de la spécialité de 1^{ère} professionnelle, en fin d'année :
 1. Métiers de l'accueil
 2. **Métiers du commerce et de la vente**
 - ⇒ option A animation et gestion de l'espace commercial
 - ⇒ **option B prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale**

LES FAMILLES DE MÉTIERS EN LYCÉE PRO

STATUT SCOLAIRE

COMMENT ÇA MARCHE ?



LE BAC PRO QUE TU RECHERCHES N'EST PAS NOTÉ DANS LES « FAMILLES DE MÉTIERS »

Ton bac pro n'est donc pas concerné, tu t'inscris directement dans le bac pro que tu as choisi.

L'APPRENTISSAGE, C'EST POSSIBLE ?

Oui, tu t'inscris directement dans le bac pro que tu as choisi.
Tu ne passes donc pas par la classe de 2^{de} pro « Famille des métiers ».

STATUT D'APPRENTI

Correspondance entre les 2de pro « familles de métiers » et les BAC PRO *dans l'éducation nationale* (Lycées professionnels...)

Consultez le site <https://www.onisep.fr/voieprofessionnelle> et le guide régional Nouvelle Aquitaine « Après 3^{ème} » (académie de Poitiers) pour connaître les établissements proposant les formations : <https://fr.calameo.com/read/0060092717f07bbd69261>

➤ LES FAMILLES DE MÉTIERS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

→ Métiers de l'aéronautique

- Aéronautique [option avionique](#)
- Aéronautique [option système](#)
- Aéronautique [option structure](#)
- [Aviation générale](#)

→ Métiers de l'agencement, de la menuiserie et de l'ameublement

- [Étude et réalisation d'agencement](#)
- [Technicien de fabrication bois et matériaux associés](#)
- [Technicien menuisier agenceur](#)

→ Métiers de l'alimentation

- [Boucher-charcutier-traiteur](#)
- [Boulangier-pâtissier](#)
- [Poissonnier-écailler-traiteur](#)

→ Métiers de la beauté et du bien-être

- [Esthétique cosmétique parfumerie](#)
- [Métiers de la coiffure](#)

→ Métiers de la construction durable du bâtiment et des travaux publics

- [Aménagement et finitions du bâtiment](#)
- Interventions sur le patrimoine bâti [option A maçonnerie](#)
- Interventions sur le patrimoine bâti [option B charpente](#)
- Interventions sur le patrimoine bâti [option C couverture](#)
- [Menuiserie aluminium-verre](#)
- [Ouvrages du bâtiment : métallerie](#)
- [Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre](#)
- [Travaux publics](#)

→ Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment

- [Technicien d'études du bâtiment option A études et économie](#)
- [Technicien d'études du bâtiment option B assistant en architecture](#)
- [Technicien géomètre-topographe](#)

→ Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique

- [Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités](#)
- [Logistique](#)
- [Organisation de transport de marchandises](#)
- Métiers de l'hôtellerie-restauration
- [Cuisine](#)
- [Commercialisation et services en restauration](#)

→ Métiers des industries graphiques et de la communication

- [Façonnage de produits imprimés, routage](#)
- Réalisation de produits imprimés et plurimédia [option A productions graphiques](#)
- Réalisation de produits imprimés et plurimédia [option B productions imprimées](#)

LES FAMILLES DE MÉTIERS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE (suite)

→ Métiers de la maintenance des matériels et des véhicules

- Maintenance des matériels [option A matériels agricoles](#)
- Maintenance des matériels [option B matériels de construction et manutention](#)
- Maintenance des matériels [option C matériels d'espaces verts](#)
- Maintenance des véhicules [option A voitures particulières](#)
- Maintenance des véhicules [option B véhicules de transport routier](#)
- Maintenance des véhicules [option C motocycles](#)

→ Métiers de la mer

- [Conduite et gestion des entreprises maritimes commerce/plaisance professionnelle, option voile, ou option yacht](#)
- [Conduite et gestion des entreprises maritimes pêche](#)
- [Électromécanicien de marine](#)
- [Polyvalent navigant pont/machine](#)

→ Métiers du pilotage et de la maintenance d'installations automatisées

- [Maintenance des systèmes de production connectés](#)
- [Pilote de ligne de production](#)
- [Procédés de la chimie, de l'eau et des papiers-cartons](#)
- [Technicien de scierie](#)

→ Métiers de la réalisation d'ensembles mécaniques et industriels

- [Fonderie](#)
- [Microtechniques](#)
- [Technicien en chaudronnerie industrielle](#)
- [Technicien en réalisation de produits mécaniques option réalisation et suivi de productions](#)
- [Technicien en réalisation de produits mécaniques option réalisation et maintenance des outillages](#)
- [Technicien modelleur](#)
- [Traitements des matériaux](#)

→ Métiers de la relation client

- [Métiers de l'accueil](#)
- Métiers du commerce et de la vente [option A animation et gestion de l'espace commercial](#)
- Métiers du commerce et de la vente [option B prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale](#)

→ Métiers des transitions numérique et énergétique

- [Installateur en chauffage, climatisation et énergies renouvelables](#)
- [Maintenance et efficacité énergétique](#)
- [Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés](#)
- [Métiers du froid et des énergies renouvelables](#)
- Systèmes numériques [option A sûreté et sécurité des infrastructures, de l'habitat et du tertiaire](#) (SSIHT)
- Systèmes numériques [option B audiovisuels, réseau et équipement domestiques](#) (ARED)
- Systèmes numériques [option C réseaux informatiques et systèmes communicants](#) (RISC)

➤ LISTE DES SPÉCIALITÉS HORS FAMILLES DE MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- Accompagnement, soins et services à la personne [option A à domicile](#)
- Accompagnement, soins et services à la personne [option B en structure](#)
- [Animation-Enfance et personnes âgées](#)
- Artisanat et métiers d'art - [facteur d'orgues option :organier](#)
- Artisanat et métiers d'art - [facteur d'orgues option :tuyautier](#)
- Artisanat et métiers d'art option : [communication visuelle pluri-media](#)
- Artisanat et métiers d'art option [marchandisage visuel](#)
- Artisanat et métiers d'art option : [métiers de l'enseigne et de la signalétique](#)
- Artisanat et métiers d'art option : [tapisserie d'ameublement](#)
- Artisanat et métiers d'art option : [verrerie scientifique et technique](#)
- [Conducteur transport routier marchandises](#)

- [Construction des carrosseries](#)
- [Cultures marines](#)
- [Étude et définition de produits industriels](#)
(Rénovation en cours pour une mise en place en classe de seconde à la rentrée 2022)
- [Gestion des pollutions et protection de l'environnement](#)
- [Hygiène, propreté, stérilisation](#)
- [Maintenance nautique](#)
- [Métiers de la mode - vêtements](#)
- Métiers du cuir [option chaussures](#)
- Métiers du cuir [option maroquinerie](#)
- Métiers du cuir [option sellerie garnissage](#)
- Métiers de l'entretien des textiles [option A blanchisserie](#)
- [Métiers de l'entretien des textiles option B pressing](#)
- [Métiers de la sécurité](#)
- [Métiers et arts de la pierre](#)

- [Optique lunetterie](#)
- [Perruquier posticheur](#)
- [Photographie](#)
- [Plastiques et composites](#)
- [Réparation des carrosseries](#)
- [Technicien constructeur bois](#)
- [Technicien en appareillage orthopédique](#)
- [Technicien en prothèse dentaire](#)
- [Technicien gaz](#)
- [Techniques d'interventions sur installations nucléaires](#)
- [Transport fluvial](#)

LES FAMILLES DE MÉTIERS DANS L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE ET LES SPÉCIALITÉS HORS FAMILLES DE MÉTIERS

→ MÉTIERS DE L'ALIMENTATION- BIO-INDUSTRIE-LABORATOIRE

- [Bio-industries de transformation \(BIT\)](#)
- [Laboratoire contrôle qualité](#)

→ MÉTIERS DU CONSEIL DE VENTE

- [Technicien conseil vente en alimentation](#)
- [Technicien conseil vente en animalerie](#)
- [Technicien conseil vente universjardinierie](#)

→ MÉTIERS DE LA NATURE JARDIN-PAYSAGE-FORÊT

- [Aménagements paysagers](#)
- [Forêt](#)
- [Gestion des milieux naturels et de la faune](#)

→ MÉTIERS DES PRODUCTIONS

- [Agroéquipement](#)
- [Conduite de productions horticoles \(arbres, arbustes, fruits, fleurs, légumes\)](#)
- [Conduite et gestion de l'entreprise agricole](#)
- [Conduite et gestion de l'entreprise hippique](#)
- [Conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole \(CGEVV\)](#)
- [Conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin](#)
- [Productions aquacoles](#)

→ LISTE DES SPÉCIALITÉS HORS FAMILLES DE MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

- [Services aux personnes et aux territoires](#)
- [Technicien en expérimentation animale](#)

PANORAMA DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

L'enseignement agricole prépare à la diversité des métiers du vivant, de la terre et de la nature. Production, transformation, aménagement ou services, du CAP au diplôme d'ingénieur, les formations sont variées et présentes à tous les niveaux.

© Didier Gauducheau-Onisep
L'enseignement agricole représente,
par le nombre d'élèves, d'apprentis,
d'étudiants et de stagiaires
en formation continue, la
2^e communauté éducative
en France.



Salon de l'apprentissage et de l'emploi à Poitiers les 10 et 11 mars 2023

Parc des expositions

En savoir + ici : <https://www.facebook.com/salon.apprentissage.emploi/>

The poster features a blue background with white and pink text. The main title is 'SALON DE L'APPRENTISSAGE ET DE L'ORIENTATION' in large white letters. A pink circle on the right contains the text 'du CAP à BAC+5'. Below the main title, it says 'Salon de l'Apprentissage et de l'Orientation 86' and '10 et 11 mars 2023 Parc des Expositions de Poitiers - entrée gratuite'. On the right side, there is a vertical list of logos: the French flag with 'PRÉFET DE LA VIENNE', the Nouvelle-Aquitaine region logo, the 'le département vienne' logo, the 'GRAND POITIERS communauté urbaine' logo, and the 'Chambre Métiers Artisanat' logo.

vendredi et samedi **10&11 mars 2023**

SALON DE L'APPRENTISSAGE ET DE L'ORIENTATION

du CAP à BAC+5

SALON DE L'APPRENTISSAGE et de L'ORIENTATION
Poitiers - entrée gratuite

10 et 11 mars 2023
Parc des Expositions de Poitiers

Salon de l'Apprentissage et de l'Orientation 86

PRÉFET DE LA VIENNE
Liberté
Égalité
Fraternité

Nouvelle-Aquitaine

le département vienne

GRAND POITIERS
communauté urbaine

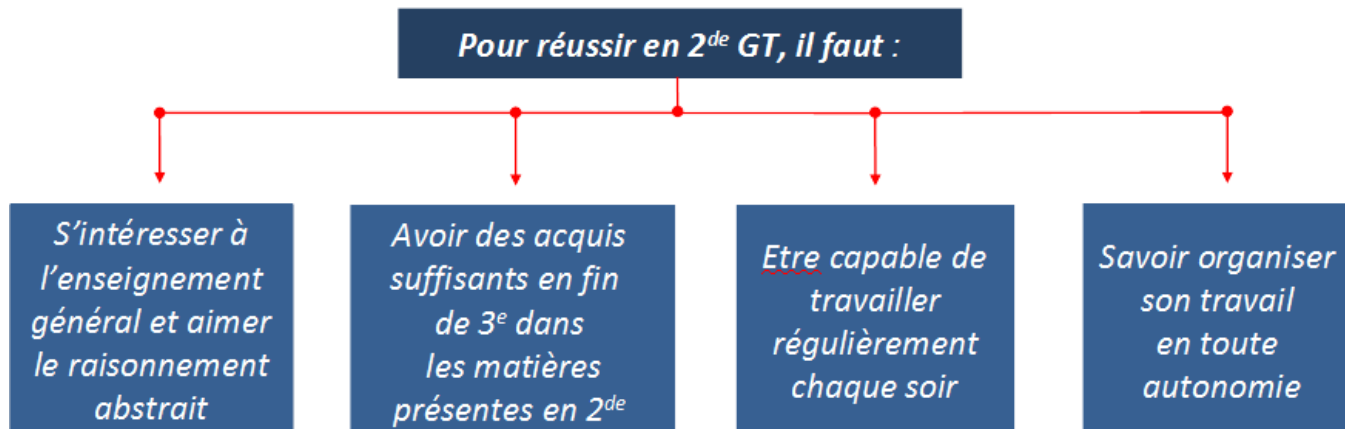
Chambre Métiers Artisanat
NOUVELLE-AQUITAINE
VIENNE

Pour voir les offres d'apprentissage et y postuler, consulter la bourse régionale : <https://www.cmonalternance-na.fr/>



LE LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

Exigences de la classe de seconde



*Si les enseignements en classe de 2^{de} sont dans la continuité de ceux dispensés en classe de 3^e (Français, Maths, H-G, etc.), les programmes ont en effet un **niveau d'exigence plus élevé**, le **rythme de travail est plus soutenu** et les **méthodes de travail sont différentes**.*

- Adopter une posture d'élève scolaire,
- Avoir de l'intérêt et approfondir les connaissances générales
- Réflexion théorique sur les notions abstraites
- Gout pour le travail scolaire : prise de notes, synthèse, investissement personnel à la maison
- Capacité d'analyse et rédactionnelle, d'organisation et de méthodologie

LA SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Au lycée d'enseignement général et technologique,
la classe de seconde est commune à tous les élèves.

Ils suivent des cours communs

- Français : 4H
 - Histoire – géographie : 3H
 - Langue vivante A et langue vivante B : 5H30
 - Sciences économiques et sociales : 1H30
 - Mathématiques : 4H
 - Physique – chimie : 3H
 - Sciences de la vie et de la Terre : 1H30
 - Education physique et sportive : 2H
 - Enseignement moral et civique (18h/an)
 - Sciences numériques et technologie : 1H30
- + Des enseignements optionnels généraux ou technologiques

Ils bénéficient d'un accompagnement

- Un test de positionnement en début d'année pour connaître leurs acquis et leurs besoins en français et en mathématiques
- Un accompagnement personnalisé en fonction des besoins de l'élève
- Accompagnement au choix de l'orientation

Au cours de l'année de seconde, chaque élève réfléchit à la suite de son parcours vers la voie technologique ou la voie générale.

Classe de seconde spécifique « sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration » (STHR)

LES ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS DE LA SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

- Tous les élèves de seconde générale et technologique peuvent **choisir au plus deux enseignements optionnels non obligatoires*** :

- **1 enseignement optionnel général au choix parmi :**

- Langues et cultures de l'Antiquité* (*latin ou grec*) : 3h
- Langue vivante C : 3h
- Langue des signes française (LSF) : 3h
- Arts (au choix parmi arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre) : 3h
- EPS : 3h
- Arts du cirque : 6h
- **Écologie-agronomie-territoires-développement durable : 3 h**

***Exception:** Les enseignements optionnels de LCA latin et grec peuvent être choisis en plus des 2 options

- **1 enseignement optionnel technologique au choix parmi :**

- Management et gestion : 1h30
- Santé social : 1h30
- Biotechnologies : 1h30
- Sciences de laboratoire : 1h30
- Sciences de l'ingénieur : 1h30
- Création et innovation technologiques : 1h30
- Création et culture – design : 6h
- Culture et pratique de la danse / ou de la musique / ou du théâtre : 6h
- Atelier artistique : 72 h annuelles
- **Pratiques sociales et culturelles : 3 h**
- **Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives**
- **Pratiques professionnelles : 3 h**

Aucun enseignement optionnel n'est exigé pour l'accès à la voie générale ou aux séries de la voie technologique

LA VOIE GENERALE EN PREMIERE

Tous les élèves suivent des enseignements communs :

- Français / Philosophie : 4H
- Histoire – géographie : 3H
- Enseignement moral et civique
- Langue vivante A et langue vivante B : 4H30
- Education physique et sportive : 2h
- Enseignement scientifique : 2h
- R23, Mathématiques : 1h30 (pas spé maths)

■ 1 enseignement optionnel au plus* (3h hebdomadaires par option) à choisir parmi :

- Langue vivante C
- Arts
- Education physique et sportive
- Langues et cultures de l'antiquité (LCA)*
- Langue des signes française (LSF)
- Hippologie et équitation OU Agronomie, économie, territoires OU Pratiques sociales et culturelles

***Exception :** Les enseignements optionnels de LCA latin et grec peuvent être choisis en supplément

Les élèves suivent 3 enseignements de spécialités (4 heures)

- Arts
- Humanités, littérature et philosophie
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Sciences économiques et sociales
- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Numérique et sciences informatiques
- Sciences de l'ingénieur
- Biologie-écologie (lycées agricoles)
- Education physique, pratiques et culture sportives (à compter de la session 2023)

EN TERMINALE DE LA VOIE GÉNÉRALE

■ Enseignements communs

- Philosophie : 4h
- Histoire-géographie : 3h
- LVA et LVB (enveloppe globalisée) : 4h
- Éducation physique : 2h
- Enseignement scientifique : 2h
- Enseignement moral et civique : 18h annuelles

■ 1 enseignement optionnel au plus* (3h hebdomadaires par option) à choisir parmi :

- Langue vivante C
- Langue des signes française (LSF)
- Arts
- Education physique et sportive
- Langues et cultures de l'antiquité (LCA)*
- Hippologie et équitation OU Agronomie, économie, territoires OU Pratiques sociales et culturelles

■ 1 enseignement optionnel de terminale au plus* (3h hebdomadaires par option) à choisir parmi :

- Mathématiques complémentaires
- Mathématiques expertes
- Droit et grands enjeux du monde contemporain (DGEMC)

■ 2 enseignements de spécialité (6h hebdomadaires par spécialité) à choisir parmi :

- Arts (arts plastiques ou arts du cirque ou musique ou théâtre ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts)
- Biologie-écologie (dans les lycées agricoles uniquement)
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales
- Littérature, langues et cultures de l'Antiquité
- Mathématiques
- Numérique et sciences informatiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Sciences de l'ingénieur
- Sciences économiques et sociales
- Éducation physique, pratiques et culture sportives (à compter de la session 2023)

LA VOIE TECHNOLOGIQUE EN PREMIERE

Tous les élèves suivent des enseignements communs :

- Français : 3H
- Histoire – géographie : 1H30
- Enseignement moral et civique
- Langue vivante A et langue vivante B : 4H (+enseignement techno en langue vivante)
- Education physique et sportive : 2H
- Mathématiques : 3H

Chaque série permet d'approfondir des enseignements de spécialité concrets et pratiques pour bien préparer aux études supérieures.

Les sites et documents de l'ONISEP donnent la carte des séries proposées dans les établissements

Les élèves suivent les enseignements de spécialité de la série choisie :

- ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social
- STL : Sciences et technologies de laboratoire
- STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués
- STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
- STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion
- STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
- S2TMD : Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse
- STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (dans les lycées agricoles uniquement)

EN TERMINALE DE LA VOIE TECHNOLOGIQUE

■ Enseignements communs à toutes les séries

- Philosophie : 2h
- Histoire-géographie : 1h30
- LVA ou LVB (+ enseignement technologique en LV) : 4h (dont 1h d'ETLV)
- Éducation physique et sportive : 2h
- Mathématiques : 3h
- Enseignement moral et civique : 18h annuelles

■ 2 enseignements de spécialité propres à chaque série

■ 2 enseignements optionnels au plus à choisir parmi :

- Langue vivante C
- Langue des signes française (LSF)
- Arts
- Droits et grands enjeux du monde contemporain (DGEMC)
- Education physique et sportive
- Langues et cultures de l'antiquité (LCA)

EN PREMIÈRE

STMG	<ul style="list-style-type: none"> • Sciences de gestion et numérique • Management • Droit et économie
ST2S	<ul style="list-style-type: none"> • Physique, chimie pour la santé • Biologie et physiopathologie humaines • Sciences et techniques sanitaires et sociales
STHR	<ul style="list-style-type: none"> • Enseignement scientifique alimentation - environnement • Sciences et technologies culinaires et des services • Économie-gestion hôtelière
STI2D	<ul style="list-style-type: none"> • Innovation technologique • Ingénierie et développement durable • Physique-chimie et mathématiques
S2TMD	<ul style="list-style-type: none"> • Instrument • Danse
STAV	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion des ressources et de l'alimentation • Territoires et sociétés • Technologie
STL	<ul style="list-style-type: none"> • Physique-chimie et mathématiques • Biochimie-biologie • Biotechnologie <u>ou</u> sciences physiques et chimiques en laboratoire
STD2A	<ul style="list-style-type: none"> • Outils et langages numériques • Design et métiers d'art

EN TERMINALE

STMG	<ul style="list-style-type: none"> • Management, sciences de gestion numérique avec 1 enseignement spécifique parmi : gestion et finance / marketing (marketing) / ressources humaines et communication / systèmes d'information de gestion • Droit et économie
ST2S	<ul style="list-style-type: none"> • Chimie, biologie et physiopathologie humaines • Sciences et techniques sanitaires et sociales
STHR	<ul style="list-style-type: none"> • Sciences et technologies culinaires et des services - enseignement scientifique alimentation - environnement • Économie-gestion hôtelière
STI2D	<ul style="list-style-type: none"> • Ingénierie, innovation et développement durable avec 1 enseignement spécifique parmi : architecture et construction / énergies et environnement / innovation technologique et éco-conception / systèmes d'information numériques • Physique-chimie et mathématiques
S2TMD	<ul style="list-style-type: none"> • Instrument • Danse
STAV	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion des ressources et de l'alimentation • Territoires et technologie
STL	<ul style="list-style-type: none"> • Physique-chimie et mathématiques • Biochimie-biologie - biotechnologie <u>ou</u> sciences physiques et chimiques en laboratoire
STD2A	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse et méthode en design • Conception et création en design et métiers d'art

OUTILS POUR L'ACCOMPAGNEMENT DANS L'ORIENTATION EN SECONDE

Les élèves de seconde générale et technologique disposent de deux sites dédiés, conçus par l'ONISEP, pour construire leur démarche de choix d'orientation :

- <https://www.secondes-premieres2022-2023.fr>, qui propose cinq étapes pour construire son orientation au lycée général et technologique
- <https://www.horizons21.fr/>, spécifiquement dédié au choix des enseignements de spécialité en fin de seconde
- <https://www.parcoursup.fr/> : pour chaque formation supérieure, une fiche descriptive est proposée avec des informations utiles et des conseils sur les différentes combinaisons de spécialités et d'options recommandées par les formations.

LES PORTES OUVERTES : <https://jpo.onisep.fr/sec/?poitiers>

- Lycées **Victor Hugo** et **Nelson Mandela** = le **samedi 4 mars 2023**
- **LP2I** = le **samedi 11 mars 2023**
- Lycées professionnels publics à Poitiers : **Le Dolmen, Kyoto, Nelson Mandela, Réaumur** = le **samedi 4 mars 2023**

L'AFFECTION

C'est l'attribution d'une place dans une spécialité/section, dans un lycée.

En France, l'affectation dans une classe de seconde s'effectue via une procédure informatisée sur internet : « AFFELNET » (affectation des élèves par le net).

Dans l'académie de Poitiers, les élèves peuvent faire **10 vœux**.

Pour l'affectation en lycée professionnel, il est pris en compte les résultats scolaires, l'avis de l'équipe pédagogique sur la motivation (étude de la fiche de dialogue : notes et compétences)

Sélection qualité du dossier / nombre de places

Désir de satisfaire le vœu le mieux placé

- Calendrier** :
- Saisi des vœux fin mai – début juin
 - Résultat d'affectation : dernière semaine de juin
 - Inscription dans l'établissement : première semaine de juillet

Dans l'académie de Poitiers, les élèves peuvent faire **10 vœux**.

> AFFECTATION

2^{DE} PROFESSIONNELLE ET 1^{RE} ANNÉE DE CAP

LE BARÈME ACADÉMIQUE PREND EN COMPTE :

- la classe d'origine
- les résultats scolaires (notes pondérées selon la spécialité demandée)
- les bonifications éventuelles (commissions départementales, académiques...)

Certaines formations professionnelles nécessitent des procédures de recrutement particulières et anticipées

> AFFECTATION

2^{DE} GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

SUR LE OU LES LYCÉE(S) DE SECTEUR :

- L'élève est affecté à partir de son secteur géographique d'habitation. Possibilité de choisir des enseignements optionnels lors de l'inscription au lycée.
- Pour connaître son lycée de secteur : <https://www.ac-poitiers.fr/les-ecoles-et-etablissements-scolaires-dans-la-vienne-12162>

LES DEMANDES DE DEROGATION

Tout élève qui souhaite entrer en seconde générale et technologique dans un autre établissement que son lycée de secteur devra soumettre sa demande à une commission de dérogation,

Ordre de priorité des critères de dérogation (note ministérielle n° 2013-0077 du 19 avril 2013)

MOTIF DE LA DEMANDE (COCHER LA CASE CORRESPONDANTE)	PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT
<input type="checkbox"/> Élève souffrant d'un handicap	<u>Certificat médical</u> du médecin scolaire adressé sous pli cacheté au médecin conseiller technique de la DSDEN (ou notification qui vous a été adressée par la MDPH sous pli cacheté).
<input type="checkbox"/> Élève nécessitant une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé	<u>Certificat médical</u> du médecin scolaire sous pli cacheté adressé au médecin de santé scolaire de la commission.
<input type="checkbox"/> Élève boursier ou boursier au mérite	<u>Copie de l'attribution de bourses</u> qui précise le taux. Vous adresserez un courrier sous pli cacheté à l'assistante sociale de la commission.
<input type="checkbox"/> Élève dont un frère ou une sœur sera scolarisé(e) dans l'établissement souhaité en septembre 2021	Vous joindrez un <u>certificat de scolarité</u> .
<input type="checkbox"/> Élève dont le domicile, en limite de zone de desserte, est proche de l'établissement souhaité	Vous exposerez votre situation dans un <u>courrier</u> .
<input type="checkbox"/> Élève suivant un parcours scolaire particulier: <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Section européenne non proposé dans le lycée de secteur <input type="checkbox"/> Enseignement optionnel « langues et culture de l'Antiquité » <input type="checkbox"/> Enseignement optionnel artistique * non proposé dans le lycée de secteur, préciser lequel : <div style="background-color: yellow; height: 15px; width: 100%;"></div> <p>* Uniquement s'il est suivi d'un enseignement de spécialité artistique de même nature dans le même établissement en 1^{ère} générale.</p>	<u>Parcours scolaires particuliers concernés (PSP) **:</u> <ul style="list-style-type: none"> - Sections européennes, - Enseignement optionnel « langues et culture de l'Antiquité », - Enseignement optionnel artistique non proposé dans le lycée de secteur, lorsqu'il s'est suivi d'un enseignement de spécialité artistique de même nature dans le même établissement en 1^{ère} générale. Vous joindrez un <u>justificatif et/ou un courrier</u> . <p><i>** Cette fiche de dérogation doit être accompagnée de la fiche de candidature relative au choix du PSP renseignée par l'établissement d'origine.</i></p>
<input type="checkbox"/> Convenances personnelles	Vous exposerez votre situation dans un <u>courrier</u> .

LES RECRUTEMENTS SPÉCIFIQUES

CAMPAGNE D'AFFECTATION 2022 (dès février)

<https://www.ac-poitiers.fr/les-formations-a-recrutement-specifique-dans-l-academie-de-poitiers-121652>

SECONDES GÉNÉRALES ET TECHNOLOGIQUES

-  [Recrutement spécifique en 2de GT "Arts du cirque" - Lycée Marcelin Berthelot à Châtellerault](#)
 -  [Recrutement spécifique en 2de GT au CEPMO \(Centre expérimental pédagogique maritime en Oléron\) à Saint-Trojan-les-Bains](#)
 -  [Recrutement spécifique en 2de GT au LP2I \(Lycée pilote innovant international\) à Jaunay-Marigny](#)
 -  [Recrutement spécifique en 2de GT avec section binationale](#)
- ABIBAC : Lycées Jean Dautet à La Rochelle et du Bois d'Amour à Poitiers
- ESABAC : Lycée Victor Hugo à Poitiers
- BACHIBAC : Lycées Jean Dautet à La Rochelle et Marguerite de Valois à Angoulême
-  [Recrutement spécifique en 2de GT avec section sportive](#)
 -  [Recrutement spécifique en 2de GT "Cultures et pratique de la danse, de la musique et du théâtre" - Lycée Victor Hugo à Poitiers](#)
 -  [Recrutement spécifique en 2de GT Classe défense sécurité globale - Lycée Palissy à Saintes](#)

Les sections binationales : Abibac, Bachibac, Esabac

Double diplôme ET diplôme de fin d'études secondaires du pays partenaire

Dans l'académie de Poitiers :

- Abibac : Lycée du bois d'amour – Poitiers (Français – Allemand)
- Esabac : lycée victor Hugo – Poitiers (Français – Italien)
- Bachibac : lycée Marguerite de Valois – Angoulême (Français – Espagnol)
lycée Jean Dautet – La Rochelle

Les sections européennes

Objectif : vers un niveau proche du bilinguisme

Connaissance de la culture des pays étrangers, Echange et partenariat avec les établissements étrangers

Discipline non linguistique (DNL) en langue étrangère







LES RECRUTEMENTS SPÉCIFIQUES

CAMPAGNE D'AFFECTATION 2022 (dès février)

<https://www.ac-poitiers.fr/les-formations-a-recrutement-specifique-dans-l-academie-de-poitiers-121652>



SECONDES PROFESSIONNELLES ET PREMIÈRES ANNÉES DE CAP

Formations de l'Éducation nationale

-  [Recrutement spécifique en CAP Accompagnement éducatif petite enfance - Lycée Simone Signoret à Bressuire](#)
-  [Recrutement spécifique en CAP Art et techniques de la bijouterie-joaillerie option sertissage - LP Léonard de Vinci à Bressuire](#)
-  [Recrutement spécifique en CAP Cordonnier bottier - Lycée Jean Rostand à Angoulême](#)
-  [Recrutement spécifique en 2de professionnelle Métiers de l'aéronautique - Lycée Marcel Dassault à Rochefort](#)
-  [Recrutement spécifique en 2des professionnelles en partenariat avec la Marine nationale - Lycée Romsay à La Rochelle](#)
-  [Recrutement spécifique en 2de professionnelle Métiers de la sécurité](#)

- LP Léonard de Vinci à Bressuire
- LP Blaise Pascal à St Jean d'Angély
- LP Le Dolmen à Poitiers

Formations de l'Agriculture

-  [Recrutement spécifique en 2de professionnelle agricole Élevage Canin et Félin - Lycée Jean-Marie Bouloux à Montmorillon](#)
-  [Recrutement spécifique en 2de professionnelle agricole Gestion d'une entreprise hippique - Lycée Jean-Marie Bouloux à Montmorillon](#)

Formations de l'Ecologie, du développement durable et de l'énergie

-  [Recrutement spécifique dans toutes les formations en CAP et en 2de professionnelle - Lycée Maritime et Aquacole à La Rochelle](#)

POUR L'AFFECTATION EN LYCEE PROFESSIONNEL

Le calcul des points se fait pour chaque compétence du socle :

Positionnement des 8 composantes du socle commun de connaissances de compétences et de culture mentionnées dans le bilan de fin de cycle 4, sont convertis en valeurs numériques :

10, 25, 40 ou 50 points selon le degré de maîtrise atteint.

- Très bonne maîtrise : 50 points «objectifs dépassés» ou $15 \leq \text{note} \leq 20$: 16 points
- Maîtrise satisfaisante : 40 points «objectifs atteints» ou $10 \leq \text{note} < 15$: 13 points
- Maîtrise fragile : 25 points «objectifs partiellement atteints» ou $5 \leq \text{note} < 10$: 8 points
- Maîtrise insuffisante : 10 points «objectifs non atteints» ou $0 \leq \text{note} < 5$: 3 points
- Positionnements des évaluations disciplinaires des bilans périodiques (champs disciplinaires) de la classe de troisième, sont convertis en valeurs numériques :

3, 8, 13 ou 16 points

- 7 champs disciplinaires en 3^e générale : Français, Maths, H-Géo, LV1-LV2, EPS, Arts plastiques-Education musicale, SVT- Technologie - Physique Chimie
- Les évaluations disciplinaires font l'objet d'un traitement statistique (harmonisation ou lissage) permettant d'atténuer les effets d'une notation sur ou sous-évaluée

NON AFFECTES FIN JUIN ?

Se rapprocher du collège pour connaître les formations/établissements dans lesquels il y a des places disponibles

Formulation de vœux sur places vacantes

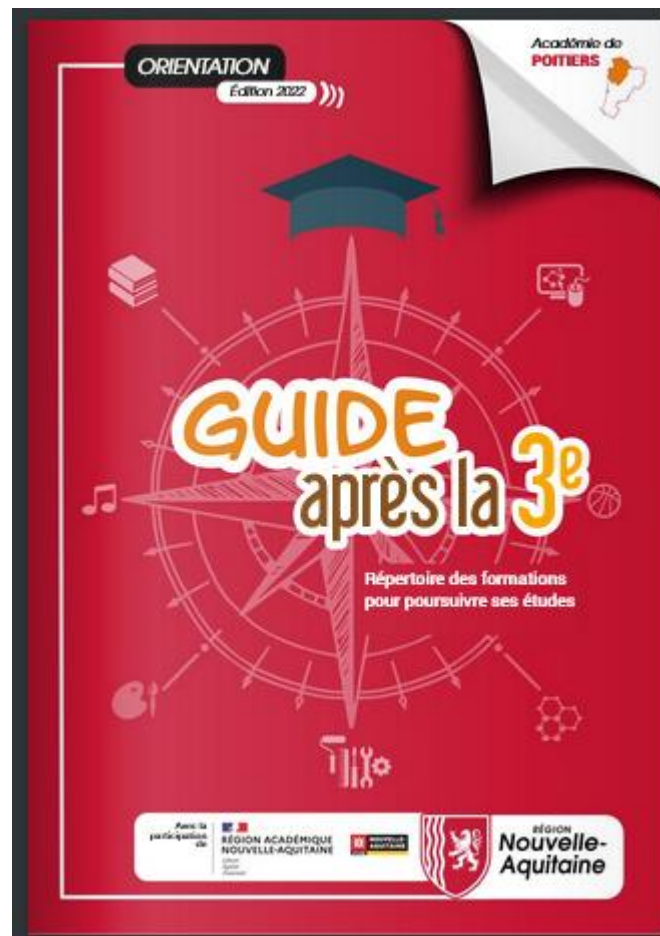
En prévention :

Veiller à la qualité de son dossier scolaire (résultats, appréciations, comportement)

Encourager les démarches liées à l'apprentissage

GUIDE DE L'ACADEMIE DE POITIERS :

<https://fr.calameo.com/read/0060092717f07bbd69261>



Madame Béatrice COSSAIS

Psychologue de l'Education Nationale (PsyEN) spécialité Education,
Développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle

beatrice.cossais@ac-poitiers.fr

AU COLLEGE

Le mardi (semaines paires) de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h15

Bureau Psy-EN à l'infirmerie. Prendre RDV auprès de la vie scolaire

AU CIO

Le mardi (semaines impaires) de 9h à 12h et 13h30 à 17h

Le jeudi de 13h30 à 17h

Le vendredi de 13h30 à 17h

Prendre RDV auprès du CIO

Centre d'Information et d'Orientation de Poitiers

14 boulevard Chasseigne (Résidence Capitole V au 2ème étage du bâtiment)

(RDV pour rencontrer un.e psychologue EN)

9h - 12h & 13h30 - 17h

9h - 17h30 le mercredi

Vacances scolaires : 9h - 12h30 & 13h30 - 17h

Tél : 05. 16. 52. 69. 68.

Retrouvez nos informations sur le site : www.cio.ac-poitiers.fr